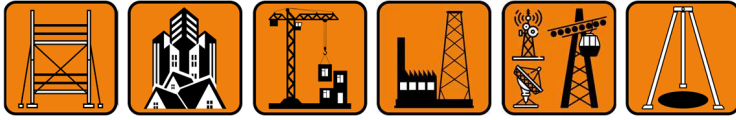




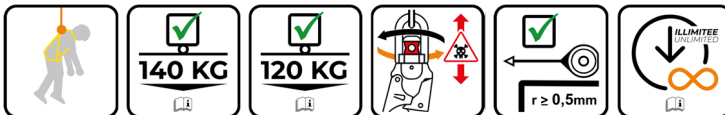
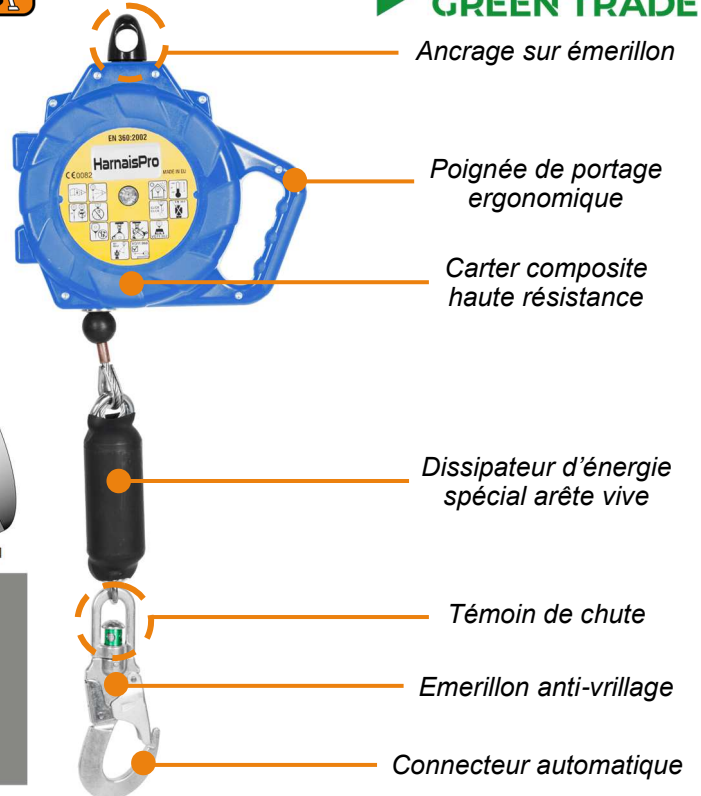
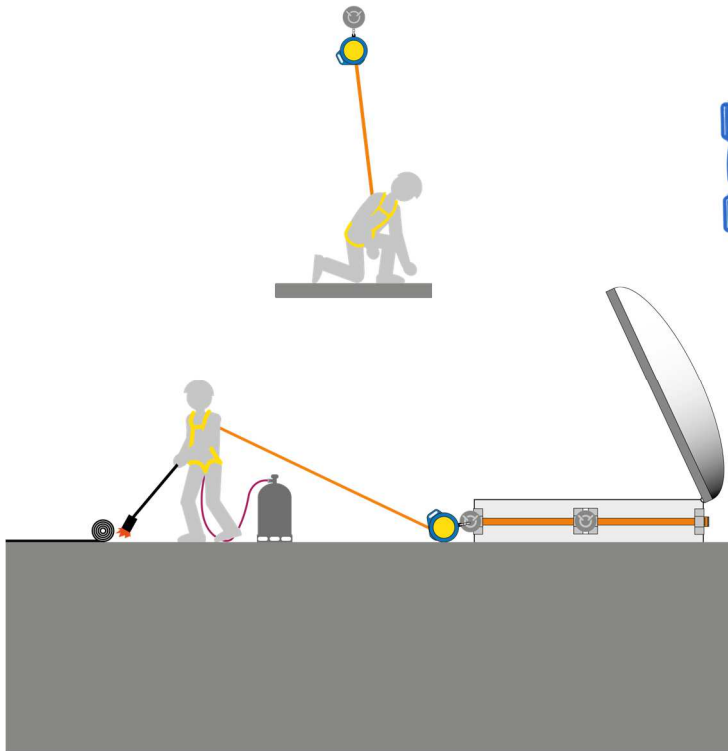
# HarnaisPro

REF HPCR250HV11

HS Code 73269098



**MADE  
IN EUROPE  
GREEN TRADE**



**CONCEPT  
DURABLE  
ENGINEERING**

**ARASTOP11 HOOK - Antichute à rappel automatique à câble de 11 m, pour utilisation verticale et horizontale, avec dissipateur d'énergie, témoin de chute et connecteur HOOK.**

Enrouleur multifonctions. Câble acier galvanisé diamètre 5 mm. Doté d'un dissipateur d'énergie, d'un ancrage à émerillon anti-vrillage et d'un connecteur aluminium automatique double verrouillage ouverture 24 mm avec émerillon et témoin de chute intégré. Carter de protection en composite haute résistance. Poignée de portage ergonomique. Stockable verticalement. Testé et approuvé 140 kg (angle d'utilisation jusqu'à 40 ° par rapport à l'axe vertical du câble), 120 kg (à l'horizontale,  $R \geq 0,5$  mm). Durée de vie illimitée suivant VGP.

#### **Conformité à la réglementation :**

Réglementation EPI 2016/425

Normes EN360:2002 + VG11.062 + VG11.060

#### **Caractéristiques :**

- Ancrage sur émerillon.
- Longe câble acier inoxydable diamètre 5 mm, longueur 11 m ( $R > 12$  kN).
- Carter composite très haute résistance.
- Tout composant traité anti-corrosion.
- Résistance statique  $\geq 1200$  daN.
- Force d'arrêt  $< 600$  daN.
- Poignée de portage.
- Connecteur automatique en extrémité de longe avec émerillon et témoin de chute incorporé.
- Températures d'utilisation :  $-30^{\circ}\text{C}$  à  $+50^{\circ}\text{C}$ .
- Dimensions : 270 x 260 x 90 mm.
- Poids : 5,50 kg.





# HarnaisPro

REF HPCR250HV11

HS Code 73269098

**Durée de vie :**



Les EPI contre les chutes de hauteur HarnaisPro sont conçus pour de longues années de fonctionnement dans des conditions normales d'utilisation et de conservation. La durée de vie dépend de l'utilisation qui en est faite et de l'environnement de travail dans lequel le matériel évolue. Les EPI textile ont une durée de vie potentielle de 10 ans. Les EPI métallique ont une durée de vie illimitée. Un contrôle annuel est obligatoire au moins une fois tous les 12 mois par le fabricant ou par une personne compétente et habilitée pour valider le bon fonctionnement des EPI.